

Informations Produits	Taux SOGUAFI	Seuils de l'usure au 1er trimestre 2012
CREDIT ACCESSOIRE A UNE VENTE (1)		
AUTO / MOTO		
Crédit inférieur ou égal à 1524 €	TAEG maximum = 20,65%	20,65%
1524€ < Montant Crédit ≤ 3000€	TAEG maximum = 19,15%	19,15%
3000€ < Montant Crédit ≤ 6000€	TAEG maximum = 17,69%	17,69%
Montant Crédit supérieur à 6000 €	TAEG maximum = 15,78%	15,78%
Frais de dossier	0,0% à 4,0%	du montant TTC du crédit
HORS AUTO / MOTO		
Crédit inférieur ou égal à 1524 €	TAEG maximum = 20,65%	20,65%
1524€ < Montant Crédit ≤ 3000€	TAEG maximum = 19,15%	19,15%
3000€ < Montant Crédit ≤ 6000€	TAEG maximum = 17,69%	17,69%
Montant Crédit supérieur à 6000 €	TAEG maximum = 15,78%	15,78%
Frais de dossier	0,0% à 4,0%	du montant TTC du crédit
CREDIT A LA CONSOMMATION		
CREDITS RENOUEVABLES		
Solde inférieur ou égal à 1524 €	TAEG révisable maxi = 20,65%	20,65%
1524€ < Solde Crédit ≤ 3000€	TAEG révisable maxi = 19,15%	19,15%
3000€ < Solde Crédit ≤ 6000€	TAEG révisable maxi = 17,69%	17,69%
Solde Crédit > 6000 €	TAEG révisable maxi = 15,78%	15,78%
PRETS PERSONNELS		
Prêt inférieur ou égal à 1524 €	TAEG maximum = 20,65%	20,65%
1524€ < Montant prêt ≤ 3000€	TAEG maximum = 13,98%	13,98%
3000€ < Montant prêt ≤ 6000€	TAEG maximum = 12,51%	12,51%
Montant prêt supérieur à 6000 €	TAEG maximum = 10,60%	10,60%
Frais de dossier	0,0% à 4,0%	du montant TTC du crédit
Cotisation annuelle carte	GE Money Electron carte OPTIDOM	20 € (Gratuite la 1ère année) 30 €

(1) Crédits distribués par SOGUAFI exclusivement par l'intermédiaire de ses partenaires
 TAEG : Taux Annuel Effectif Global

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE
 Frais de gestion et tarification applicables aux crédits à la consommation en cours
 Conditions applicables au 1 janvier 2012

Libellés	Montants TTC
VOS MOYENS DE PAIEMENT (2) :	
Utilisation abusive / frauduleuse de la carte par le titulaire	Indemnité de 190,56 €
Frais de retraits d'espèces en France ou à l'étranger	1 € si retrait < 80 €, sinon gratuit
INFORMATIONS :	
Carte Bleue Visa internationale	
Plafonds de paiements	Plafond de retraits d'espèces
Domestique : 4500 € sur 7 jours glissants	Domestique : 500€ sur 7 jours glissants
International : 1000 € sur 7 jours glissants	International : 500€ sur 7 jours glissants
Le contrat-cadre régissant la fourniture de services de paiement dans le cadre de tout crédit renouvelable (opérations de virement et par carte) est à votre disposition. Vous pouvez gratuitement le demander dans votre agence SOGUAFI ou en recevoir un exemplaire par courrier sur simple demande.	
Remarque : pour les opérations avec l'étranger s'ajoute également, le cas échéant, la récupération de nos frais de port et les commissions et frais éventuellement réclamés par le correspondant bancaire étranger.	
(2) Moyens de paiement facultatifs, associés à un crédit renouvelable distribué par SOGUAFI, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses partenaires.	
POUR D'AUTRES INFORMATIONS, NOUS CONSULTER.	

SOGUAFI - Société en commandite par actions au capital de 6 061 230 €
 Siège social : Rue Ferdinand Forest - BP 2416 - 97189 JARRY CEDEX
 RCS Pointe-à-Pitre n° 303 120 554. Intermédiaire en assurance immatriculé sous le numéro 07 023 845
 Adresse Internet du registre d'immatriculation : www.orias.fr

Site Internet : www.soguafi.com

En cas d'appel relatif à la bonne exécution de votre contrat ou en cas de réclamation, vous pouvez nous contacter au numéro de téléphone suivant : 05 90 38 13 73 (prix d'un appel local, non surtaxé)